

FinancementFormation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CMAR NOUVELLE-AQUITAINE -
SIÈGE
Service de l'EAO
05.53.77.23.62
47-eao@cma-nouvelleaquitaine.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Entretien

Niveau d'entrée requis :Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4
européen)**Conditions d'accès :**

.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Non

Objectif de la formation

Le titulaire de la certification est un chef d'entreprise artisanale, un porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise, un responsable de salon ou un coiffeur hautement qualifié pouvant suppléer à l'absence du chef d'entreprise (en raison de la réglementation propre à l'activité de coiffeur).

Contenu et modalités d'organisation

Le titulaire du brevet de maîtrise de coiffeur assure les activités de production et de direction de l'entreprise artisanale : - Créer et développer une entreprise artisanale de coiffure - Promouvoir l'entreprise au moyen d'actions commerciales et de communications dans le domaine de la coiffure - Gérer financièrement et économiquement l'entreprise artisanale de coiffure - Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale de coiffure - Former et accompagner le jeune en apprentissage dans la profession de coiffure - Communiquer en anglais sur son métier, son activité - Réaliser tout type de prestation de coiffure pour homme et pour dame de haute technicité tenant compte du souhait et de la personnalité du client.

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé****Validation(s) Visée(s)****Coiffeur (BM) - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)****Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00338485	du 09/01/2021 au 09/01/2024	(47)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	
00339141	du 01/09/2022 au 31/08/2024	(47)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	
00338486	du 09/01/2023 au 09/01/2025	(47)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - CFA DE LA PALME		Non éligible	

00339140

du 01/09/2023 au
31/08/2025

(47)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CFA DE
LA PALME

Non
éligible



00423788

du 01/09/2024 au
30/06/2026

(47)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CFA DE
LA PALME

Non
éligible

